

## C – LES STRUCTURES SOCIALES AUJOURD'HUI

### 1 – La structure des catégories socioprofessionnelles

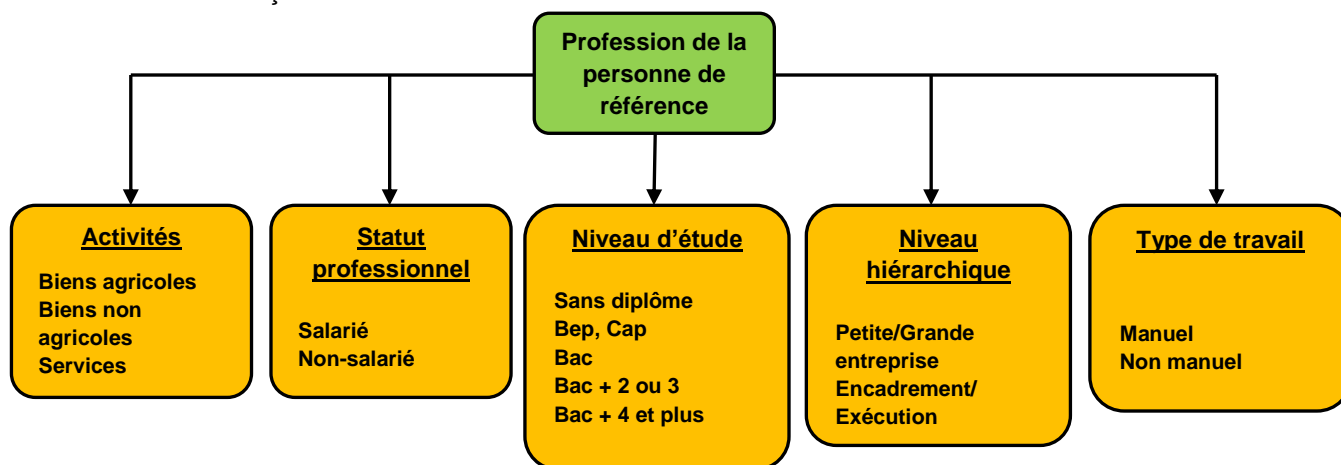
#### a) – Les principes de construction des PCS

1. En France, pour mesurer la stratification sociale, l'Insee propose un classement de la population française en **groupes socioprofessionnels** (GSP). Ce sont des *groupes statistiques de professions socialement proches*. Ces catégories présentent une certaine homogénéité sociale. Les individus, qui les composent, sont supposés « *entretenir des relations entre eux, avoir des comportements et des opinions analogues et se considérer comme appartenant à la même catégorie* ».
2. Les «**professions et catégories socioprofessionnelles**» (PCS) sont donc une construction statistique de l'Insee réalisée en 1950 pour étudier les modifications des comportements sociaux induits par le changement de la structure sociale. L'Insee cherche à regrouper les individus qui ont des métiers ou des professions socialement proches. Ceci suppose que ces individus aient :

- ✓ **Une homogénéité sociale** : on suppose que ces personnes ont des pratiques sociales identiques (modèles de consommation, comportements culturels, opinions politiques...) et qu'elles entretiennent des relations : relations professionnelles, relations de voisinage, relations amicales, éventuellement de mariage, etc.
- ✓ **Un sentiment d'appartenir à la même catégorie sociale** : ces personnes doivent témoigner d'un certain sentiment d'appartenance recueillant, si possible, l'assentiment des autres membres du groupe : « *je me considère comme ouvrier, et les personnes de ce même groupe me considèrent effectivement comme tel* ».
- ✓ **Une reconnaissance de leur statut socioprofessionnel** par les autres individus : les autres groupes sociaux reconnaissent que cet individu appartient bien à tel groupe.

Ainsi, une caissière, une vendeuse, une aide soignante vont être rangée dans la catégorie des employés parce qu'elles effectuent un travail salarié d'exécution dans le secteur des services.

3. Pour déterminer cette proximité sociale, l'Insee, part de la **profession de l'individu** (pour la population active) ou de la « **personne de référence du ménage** » (pour l'étude des ménages) et utilise cinq critères principaux :
  - **Le statut professionnel** qui distingue les indépendants des salariés. Un artisan maçon sera classé dans les artisans, commerçants et chefs d'entreprise alors qu'un maçon sera classé dans les ouvriers.
  - **Le secteur d'activité** qui sépare les activités agricoles (liées à la terre), les activités industrielles (production de biens non agricoles) et les activités de services. Un ouvrier produit des biens non agricoles alors qu'un employé produit des services.
  - **Le niveau de qualification**, en partie donné par le niveau de diplôme requis pour obtenir une place dans la hiérarchie de l'entreprise. Un ingénieur fait partie des cadres supérieurs parce qu'il est recruté à Bac + 5 ans alors qu'un technicien fait partie des professions intermédiaires car il a un bac + 2 ans.
  - **La place hiérarchique** qui est donnée par la taille de l'entreprise pour les indépendants, et par la distinction postes d'encadrement et postes d'exécution pour les salariés. Un artisan est à la tête d'une entreprise de moins de 10 salariés alors qu'un industriel peut diriger une entreprise de plus de 10 salariés. Un médecin est hiérarchiquement supérieur à une infirmière qui est elle même au dessus d'une femme de salle...
  - **Le type de travail** : manuel ou non manuel. Un artisan est, en général, un manuel alors qu'un commerçant est un non manuel.

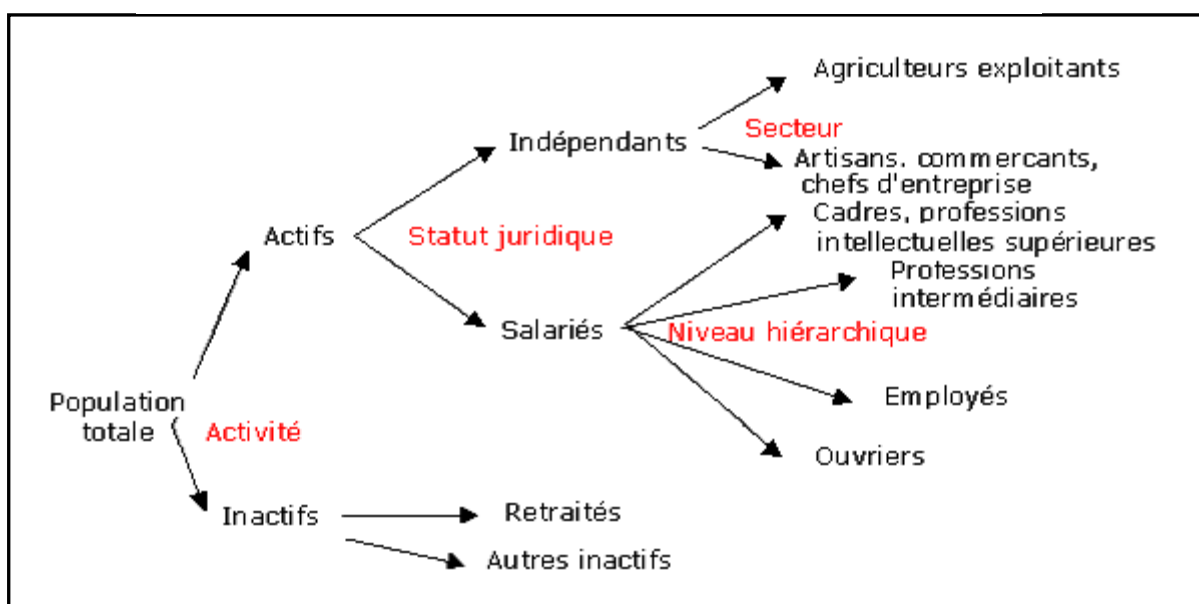
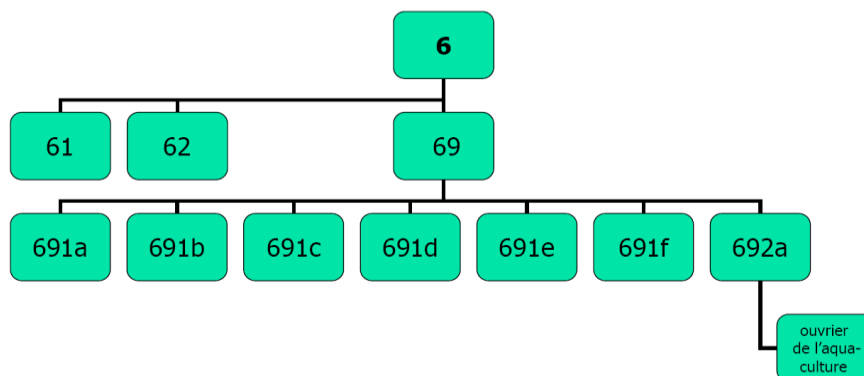


4. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS, a remplacé, en 1982, celle des CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

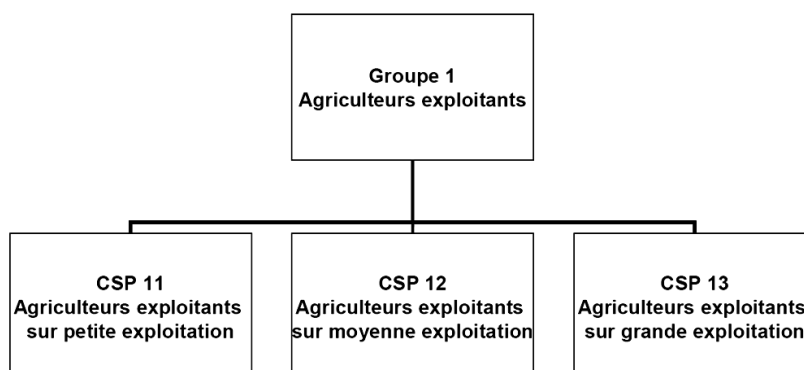
Dans l'ancienne classification de 1954, l'Insee retenait dix groupes codés de 0 à 9, en prenant en compte les inactifs, et subdivisés en 39 catégories. Depuis 1982 et 2003, l'Insee détermine ainsi **6 PCS pour la population active** et **8 pour la population totale** (la catégorie 7 regroupe les « **retraités** » et la catégorie 8 les « **autres personnes sans activité professionnelle** »). Ces PCS sont le fruit d'une addition de 24 (niveau 2) ou de 42 (niveau 3) CSP, catégories socioprofessionnelles, qui regroupent elles mêmes 497 professions. Ainsi, la CSP69 « ouvriers agricoles » regroupe 7 « familles de professions » : des « ouvriers de l'élevage » (691b) aux « marins pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture » (692a) en passant par les « ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture » (691f). Plus précisément encore, un berger ou un garçon d'écurie sont dans le sous-ensemble 691b alors qu'un matelot sur bateau de pêche est classé dans le sous-ensemble 692a.

### Les CSP, une construction arborescente

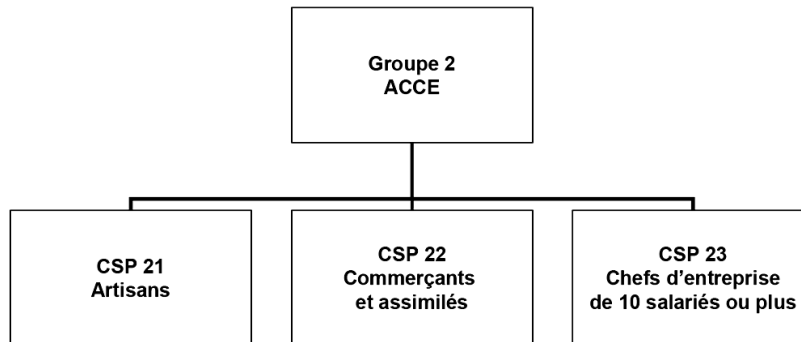


### b) – Les principales PCS

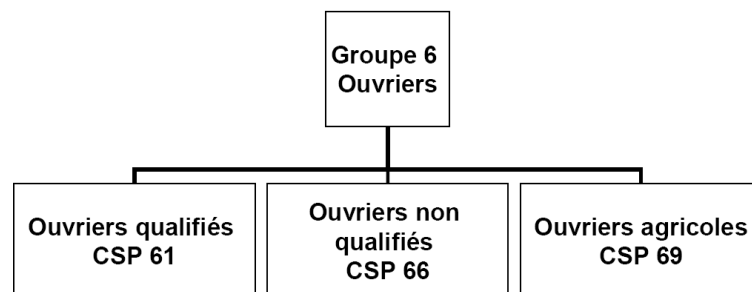
1. Les « **agriculteurs exploitants** » (AE) sont des indépendants (y compris les aides familiaux) qui produisent manuellement des biens agricoles.



2. Les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (ACCE) sont aussi, pour la plupart, des indépendants.
- Les artisans vendent des biens ou des services qu'ils ont produit manuellement seul ou avec moins de 10 salariés.
  - Les commerçants vendent des biens qu'ils ont achetés ou sont des prestataires de services. Ils emploient moins de 10 salariés.
  - Les chefs d'entreprise dirigent des entreprises de 10 salariés et plus.

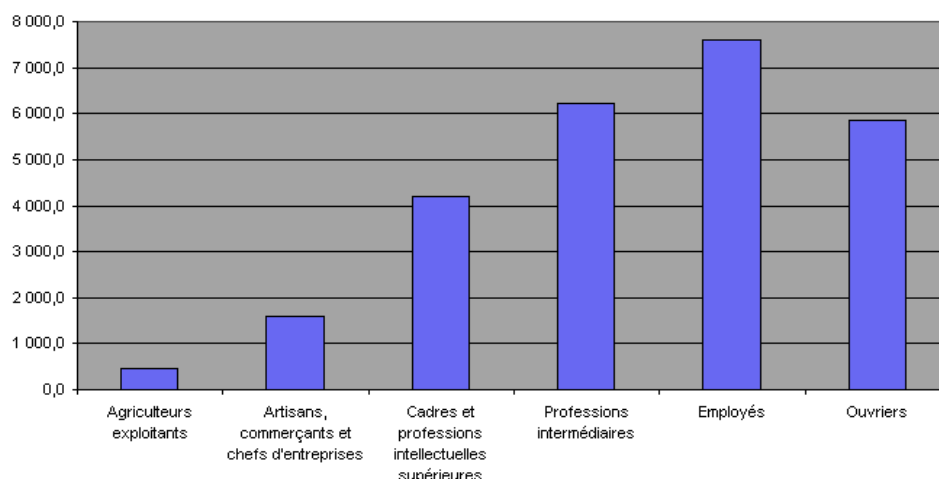


3. Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » rassemblent des indépendants (les professions libérales) et des salariés qui ont un niveau élevé de diplôme (Bac + 3 et plus) et des postes d'encadrement ou de responsabilité.
4. Les « professions intermédiaires » sont dans la plupart des cas des salariés moyennement diplômés (Bac + 2) qui occupent une position intermédiaire entre les cadres supérieurs et les salariés d'exécution.
5. Les « employés » sont des salariés d'exécution qui produisent des services. Les trois-quarts de ces emplois sont exercés par des femmes.
6. Les « ouvriers » sont des salariés d'exécution qui exercent un travail manuel et produisent des biens agricoles et industriels. Les ouvriers qualifiés ont un diplôme (BEP, CAP) ou ont reçu un apprentissage assez long. 80% des ouvriers sont des hommes.



Les chômeurs ayant déjà travaillé sont classés dans la PCS de leur métier d'origine. Les chômeurs n'ayant jamais exercé un métier figurent sur une ligne à part.

La population active par PCS en 2008



### c) – L'évolution de la structure sociale par CSP

- La comparaison au cours du temps est rendue difficile par le fait que les PCS/CSP ont connu des modifications de dénomination et de frontières en 1982 et 2003. Les principales modifications ont consisté à :
  - ✓ **Reclasser certaines CSP** : les salariés agricoles sont passés des agriculteurs exploitants à la CSP ouvriers, les journalistes sont passés de cadres moyens à cadres supérieurs, les contremaîtres sont passés de la CSP ouvrier à celle de professions intermédiaires, le clergé est passé d'une catégorie à part à celle de professions intermédiaires, le personnel de service, qui avait sa propre CSP, est reclassé dans les employés.
  - ✓ **Changer la dénomination et la composition** des « cadres moyens » qui sont devenus des professions intermédiaires.

L'évolution des PCS dans l'emploi en France (en milliers et en %)

PCS/CSP en milliers	1954	1975	2009
<b>1 – Agriculteurs exploitants</b>	<b>3 966</b>	<b>1 691</b>	<b>519</b>
<b>2 – Artisans, Commerçants, Chef d'entreprise</b>	<b>2 301</b>	<b>1 766</b>	<b>1 617</b>
✓ 21 – Artisans	1 255	865	785
✓ 22 – Commerçants	967	792	677
✓ 23 – Chef d'entreprise de 10 salariés et plus	79	109	155
<b>3 – Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	<b>554</b>	<b>1 551</b>	<b>4 253</b>
✓ 31 – Professions libérales	120	183	393
✓ 32 – Cadres de la fonction publique	85	212	431
✓ 33 – Professeurs, professions scientifiques	80	272	774
✓ 34 – Professions de l'information, arts, spectacles	45	88	255
✓ 35 – Cadres d'entreprises, Ingénieurs	223	796	2 400
<b>4 – Professions intermédiaires</b>	<b>2 070</b>	<b>3 480</b>	<b>6 233</b>
✓ 41 – Instituteurs, fonction publique, santé, clergé	1 106	1 461	2 686
✓ 46 – Professions administratives et commerciales	484	930	1 843
✓ 47 – Techniciens	193	570	1 154
✓ 48 – Agent de maîtrise, contremaîtres	287	519	550
<b>5 – Employés</b>	<b>3 086</b>	<b>5 093</b>	<b>7 556</b>
✓ 51 – Fonction publique, policiers, militaires	926	1 698	2 867
✓ 54 – Employés administratifs d'entreprise	801	1 907	1 673
✓ 55 – Employés de commerce	341	637	1 122
✓ 56 – Personnels de services directs aux particuliers	1 018	794	1 894
<b>6 – Ouvriers</b>	<b>7 208</b>	<b>8 118</b>	<b>5 512</b>
✓ 61 – Ouvriers qualifiés, chauffeurs	3 347	3 895	3 716
✓ 66 – Ouvriers non qualifiés	2 700	3 830	1 562
✓ 69 – Ouvriers agricoles	1 161	383	234
<b>Total de la population active occupée</b>	<b>19 185</b>	<b>21 699</b>	<b>25 691</b>

- En 55 ans (1954-2009), la structure socioprofessionnelle de la population active a profondément changé. On peut constater :
  - ✓ **La diminution de la part des indépendants au profit de celle des salariés.** En 1954, les agriculteurs, les artisans, les commerçants, représentaient un actif occupé sur 3 ; de nos jours moins d'un emploi sur 10 (8,3% des emplois en 2009).
  - ✓ **L'augmentation des emplois de salariés d'encadrement et de professions libérales.** Les cadres et les professions intermédiaires représentaient 2 emplois sur 5 en 2009 (40,9%) contre un emploi sur 8 en 1954.
  - ✓ **La stabilité de la part des emplois de salariés d'exécution qui représentent toujours la moitié des actifs.** En 1954, plus d'un actif occupé sur 3 était un ouvrier et moins d'un actif occupé sur 5 un employé. De nos jours, les ouvriers ne forment plus qu'un actif sur 5 et les employés près d'un actif sur 3.

PCS/CSP en %	1954	1975	2009
1 – Agriculteurs exploitants	20,7	7,8	2,0
2 – Artisans, Commerçants, Chef d'entreprise	12,0	8,1	6,3
3 – Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,9	7,1	16,6
4 – Professions intermédiaires	10,8	16,0	24,3
5 – Employés	16,1	23,5	29,4
6 – Ouvriers	37,5	37,5	21,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

3. On peut donner plusieurs explications à cette évolution de la structure sociale de la population active occupée française.

✓ La diminution progressive des indépendants a deux raisons principales :

- Les nouvelles méthodes de production agricole (tracteurs, engrais) ont permis d'augmenter la productivité beaucoup plus vite que la demande de produits agricoles. Il n'est plus nécessaire d'avoir beaucoup d'agriculteurs pour satisfaire aux besoins alimentaires de la population. Les exploitations se sont donc concentrées pour affronter la concurrence.
- Les artisans et les commerçants ont subi la concurrence des grandes entreprises et des grandes surfaces qui bénéficient d'économies d'échelle et peuvent vendre moins cher que les petits indépendants.

✓ La forte progression des emplois de cadres et de professions intermédiaires a trois raisons principales :

- Le progrès technique exige des salariés de plus en plus qualifiés pour concevoir, entretenir et maîtriser les nouvelles technologies. Les ingénieurs, les techniciens et les métiers d'expertise ont connu une très forte expansion en 55 ans. Leur nombre a été multiplié par 9.
- La taille des entreprises et des administrations s'est agrandie à la suite de mouvements de concentration et du développement des services de l'Etat. Il faut donc embaucher un personnel d'encadrement de plus en plus important pour diriger et contrôler tout le personnel de ces bureaucraties privées et publiques.
- La formation de ces salariés qualifiés a obligé l'Etat à recruter un nombre croissant d'enseignants du secondaire et du supérieur (leur nombre a été multiplié par 9), qui font partie des professions intellectuelles supérieures.

✓ On peut donner deux explications à la tertiairisation des emplois de salariés d'exécution :

- La mise en place de procédés automatiques de production a augmenté la productivité des ouvriers ce qui a permis de satisfaire la demande avec moins d'ouvriers. Par ailleurs, la délocalisation de certains emplois d'ouvriers peu qualifiés a accentué ce phénomène.
- La demande de services a augmenté beaucoup plus vite que la demande de biens. Or, la production de services n'est pas toujours mécanisable. Il faut donc recruter plus d'employés pour produire plus de services.

#### d) – PCS et classes sociales

1. L'utilisation des PCS dans l'analyse des classes sociales est une tentation permanente du sociologue. Elles offrent un ensemble statistique commode et riche en information. L'Insee propose ainsi de considérer que les cadres et professions intellectuelles supérieures peuvent représenter les « classes supérieures », les patrons de l'industrie et du commerce et les professions intermédiaires, les « classes moyennes », et les ouvriers, les employés et les agriculteurs les « classes populaires ».

2. Pourtant, les PCS présentent un certain nombre de limites dans l'analyse des classes sociales :

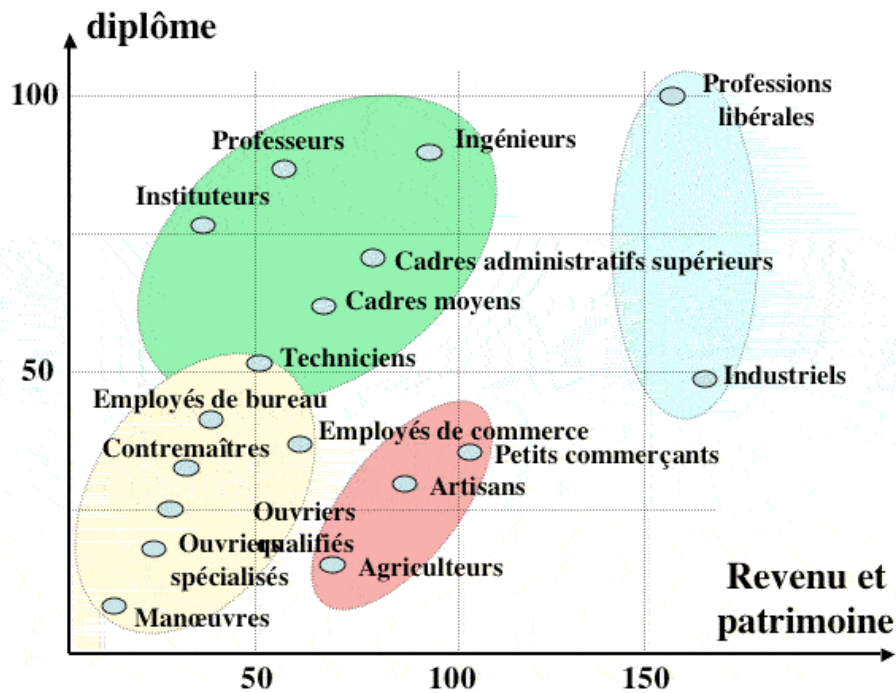
- ✓ Le classement des métiers dans une PCS contient toujours une part d'arbitraire. Ainsi, un manutentionnaire qui convoie des palettes sera considéré comme un employé s'il travaille dans un supermarché et comme un ouvrier s'il travaille dans une usine. Un boucher salarié, qui était considéré comme un employé avant 1982, est désormais dans la catégorie ouvrier (métier manuel). Les « zones frontières » entre deux CSP peuvent être plus ou moins peuplées.
- ✓ Les PCS peuvent être hétérogènes socialement du point de vue des classes. Ainsi, un petit commerçant figure dans la même PCS qu'un grand industriel alors qu'ils n'ont ni le même pouvoir économique, ni la même position sociale, ni les mêmes pratiques culturelles. Classes sociales et PCS ne se recouvrent pas. Il faut opérer d'autres regroupements pour passer des CSP aux classes sociales. Ainsi, la Bourgeoisie n'apparaît pas en tant que telle dans les PCS.

- ✓ **La position sociale ne se limite pas à la profession occupée.** L'Insee donne une vision de la structure sociale limitée à la sphère professionnelle. Or, la position sociale d'un individu peut dépendre également d'autres critères plus socioculturels (vie familiale, vie publique...). De plus, le critère de la profession est de plus en plus insuffisant pour représenter la société à l'heure où la part des emplois atypiques (CDD, intérim, contrats aidés) tend à augmenter et où le chômage frappe durablement ou à répétition de plus en plus d'actifs. Un ouvrier intégré dans une grande entreprise n'a pas la même situation sociale qu'un jeune ouvrier précaire d'une PME.
  - ✓ **La classification de l'Insee n'est que le reflet de la structure sociale de la société française à un moment donné de son histoire.** Son application à d'autres sociétés industrielles est difficile (le terme de « cadre » n'a pas d'équivalent en GB ou en Italie). De même, la distinction ouvrier/employé, qui était nette au début du XXème siècle (l'opposition entre les « cols bleus » et les « cols blancs »), a perdu une partie de sa signification à la fin du siècle sous l'effet de l'automatisation, de l'informatisation et de l'amélioration de la condition ouvrière. Enfin, les conflits catégoriels et de classe peuvent modifier la place d'une profession dans une CSP (les instituteurs qui deviennent des "professeurs d'école"), ce qui oblige l'Insee à modifier de temps en temps sa classification.
  - ✓ **Les PCS ne nous disent rien sur les relations sociales qu'entretiennent ces différents groupes sociaux.** La hiérarchie entre les groupes ne peut être établie que pour les salariés. Les relations de domination, de coopération ou de complémentarité entre les groupes sont occultés. Ainsi, en établissant la PCS à partir de la profession du chef de famille, on occulte la profession du conjoint. Une employée de bureau mariée à un médecin ne connaît certainement pas le même univers social que l'employée de commerce mariée à un ouvrier, par exemple. En conséquence, les PCS donnent une certaine image de la structure sociale mais elles ne nous donnent pas de renseignement sur la stratification sociale.
  - ✓ **L'appartenance de classe n'est pas donnée par une CSP :** l'appartenance à un métier, à un moment donné, ne nous dit pas quelle est l'origine sociale de l'individu (la position sociale de sa famille et de sa parenté), l'origine sociale de son conjoint (une employée peut être mariée à un cadre ou à un ouvrier, ce qui modifie sa position de classe) et quelle est sa trajectoire sociale (en ascension ou en régression). La seule analyse des CSP ne permet donc qu'une approche sommaire de la logique d'ensemble des comportements de classe. Tous les cadres supérieurs ne font pas partie de la Bourgeoisie, certains artisans sont très influencés par leur origine ouvrière...
3. **Pourtant, la plupart des sociologues utilisent, pour des raisons de temps et d'argent, les CSP comme instrument d'analyse des classes sociales.** Louis Chauvel donne trois arguments à cette utilisation :
- ✓ **Les critères de constitution** des PCS sont assez proches de ceux des classes sociales (caractéristiques semblables, la conscience d'appartenance, la place occupée dans la production... ) ;
  - ✓ **Les données** de l'Insee permettent d'avoir une connaissance de l'évolution de la structure sociale à long terme et sur les pratiques sociales de chaque catégorie. Ainsi, 57% des cadres lisent plus de 10 livres dans l'année en 2008 contre 18% des ouvriers. De même, 71% des cadres sont propriétaires de leur logement en 2006 contre 49% pour les ouvriers. On peut ainsi dégager les inégalités de mode de vie entre les différentes classes sociales.
  - ✓ **On peut essayer de reconstituer les classes sociales** à partir des données fournies sur les PCS.

	<b>PCS</b> (Professions et catégories socio-professionnelles)	<b>CLASSES SOCIALES</b>
<b>BUT</b>	- Classer les personnes pour que toutes le soient de façon univoque => classement exhaustif - Production de catégories homogènes	- Saisir les évolutions de la société - Tous les individus ne sont pas classés
<b>PRINCIPES DE DEFINITION</b>	- Discours statistique - Classement selon le critère « Profession »	- Discours théorique, conceptuel - Classement selon les moyens de production détenus, le pouvoir...
<b>CARACTERISTIQUES DE LA DEFINITION</b>	- Définition absolue (on peut définir isolément une catégorie) - Repose sur la réponse des individus	- Définition relationnelle (on définit au moins deux classes en opposition) - Repose sur l'analyse d'un processus d'ensemble
<b>PROBLEMES</b>	- Découpage arbitraire entre PCS - Homogénéité problématique des catégories	- L'appartenance à une classe n'est pas immédiatement définissable - La question des effectifs d'une classe ne fait pas sens

4. Les PCS représentent un outil indispensable pour connaître la structure sociale de la société française et son évolution. Ainsi, l'évolution de la structure des groupes socioprofessionnels révèle les transformations socio-économiques de la société française au cours des cinquante dernières années : tertiarisation, extension du salariat, montée des qualifications.
5. De nombreuses études, enquêtes et sondages sont construits à partir de la nomenclature des PCS : l'étude de la répartition des revenus, l'étude de la consommation, l'analyse du vote politique, l'étude de l'homogamie, de la mobilité sociale... Les très nombreuses études conduites à partir des PCS permettent d'obtenir une information assez fiable : quel que soit l'indicateur considéré, montant du revenu, taux de mortalité infantile, degré de satisfaction dans l'existence, inscription sur les listes électorales, le classement est toujours le même (il peut être inversé mais l'ordre est conservé, les cadres supérieurs peuvent être au premier ou au dernier rang, mais alors les ouvriers sont au dernier ou au premier rang).

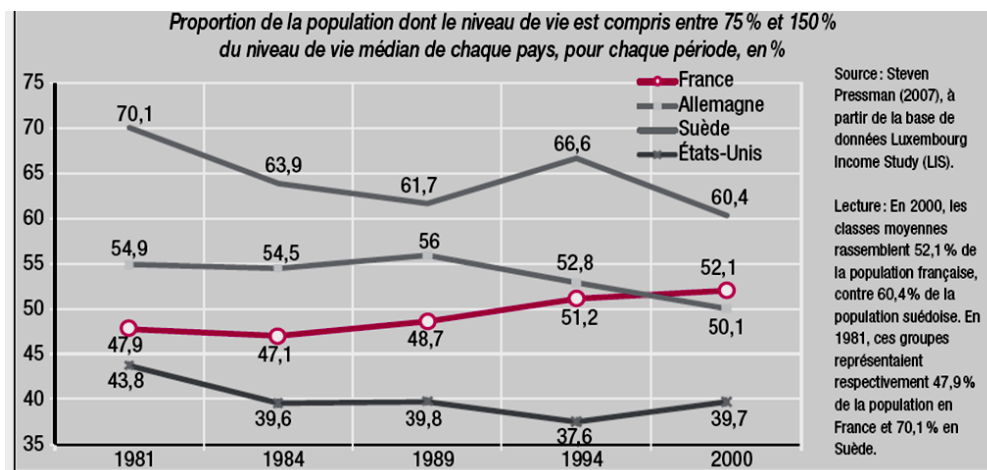
Position des professions dans l'espace social à partir du niveau de diplôme et du niveau de revenu



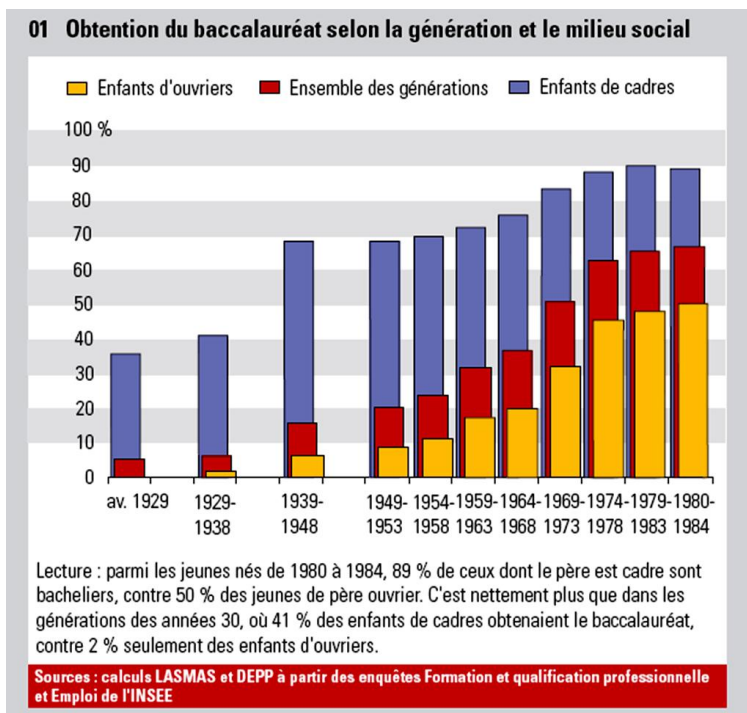
## 2 – La notion de classe sociale est-elle encore pertinente ?

### a) – Une moindre prégnance des classes sociales

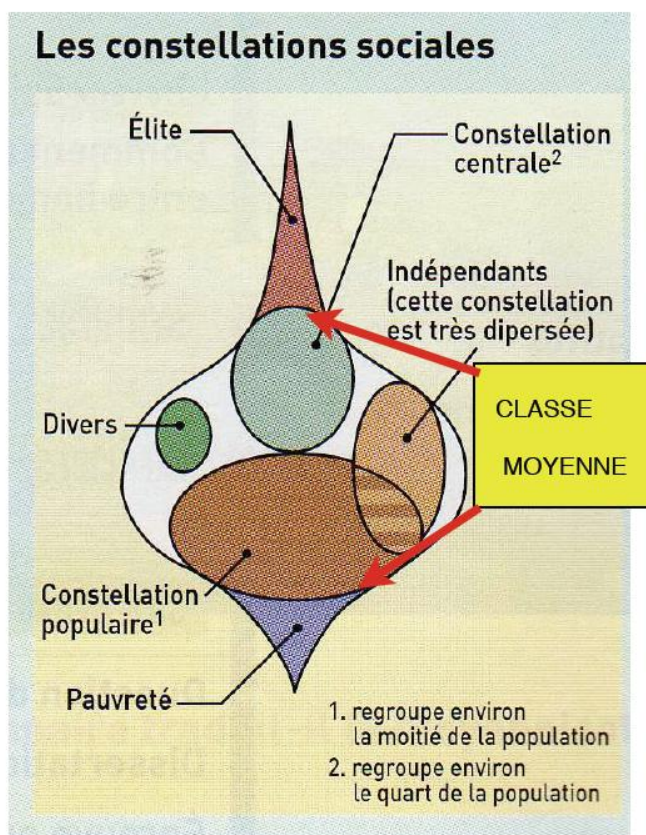
1. Dans les années 1960, le sociologue américain Robert Nisbet va prédire la disparition des classes sociales dans les pays développés. Plusieurs arguments sont invoqués :
  - ✓ La réduction des inégalités et l'enrichissement de la population ont abouti à une harmonisation des modes de vie (l'« *american way of life* »). Certains sociologues définissent les classes moyennes comme l'ensemble des individus disposant d'un revenu proche du revenu médian : elle rassemblerait ceux qui ont entre 0,75 fois et 1,5 fois le revenu médian. Dans ce cas, la classe moyenne regrouperait plus de la moitié de la population et serait en progression en France.



- ✓ **Les modes de vie des individus se sont rapprochés.** Sous l'influence de la croissance fordiste et de la mise en place d'une protection sociale efficace, la plupart des ménages ont eu accès aux biens de consommation de masse. La télévision a diffusé le « mode de vie américain » dans tous les foyers. L'école semble s'être démocratisée, ce qui ouvre des perspectives de mobilité sociale. L'idée de Tocqueville, selon laquelle les sociétés démocratiques permettent « l'égalité des conditions », semble se réaliser.

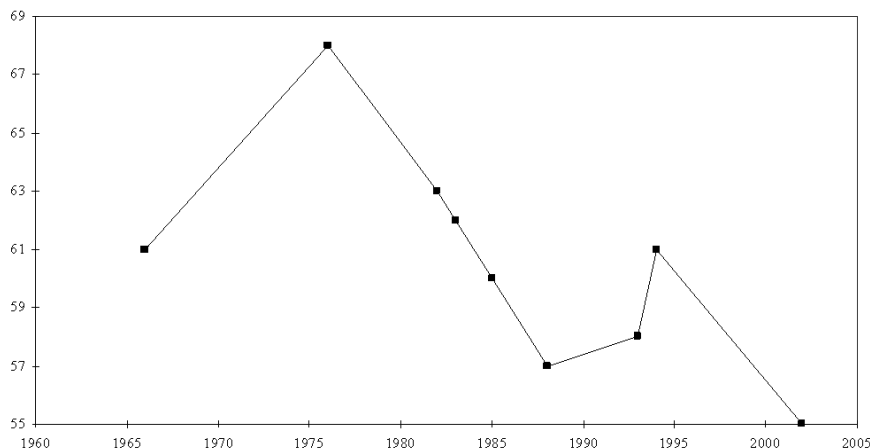


- ✓ **Les statuts sociaux s'uniformisent.** Tout d'abord, la plupart des actifs sont des salariés ce qui atténue le conflit entre les travailleurs et les propriétaires du capital. Ensuite, la classe ouvrière subit un éclatement. La partie la plus qualifiée s'est intégrée au mode de vie moyen en accédant à la propriété privée du logement, à la consommation de masse et à l'école. Seule la fraction la moins qualifiée reste marginalisée. Enfin, les classes moyennes rassemblent l'essentiel de la population au point de devenir une « constellation centrale » qui fait disparaître les frontières de classe selon Henri Mendras (« *La seconde révolution française* » - 1984).



- ✓ **La conscience de classe s'amenuise.** De moins en moins de personnes déclarent appartenir à une classe sociale même si le sentiment d'appartenance à une classe reste majoritaire.

**Sentiment d'appartenance à une classe sociale en France**

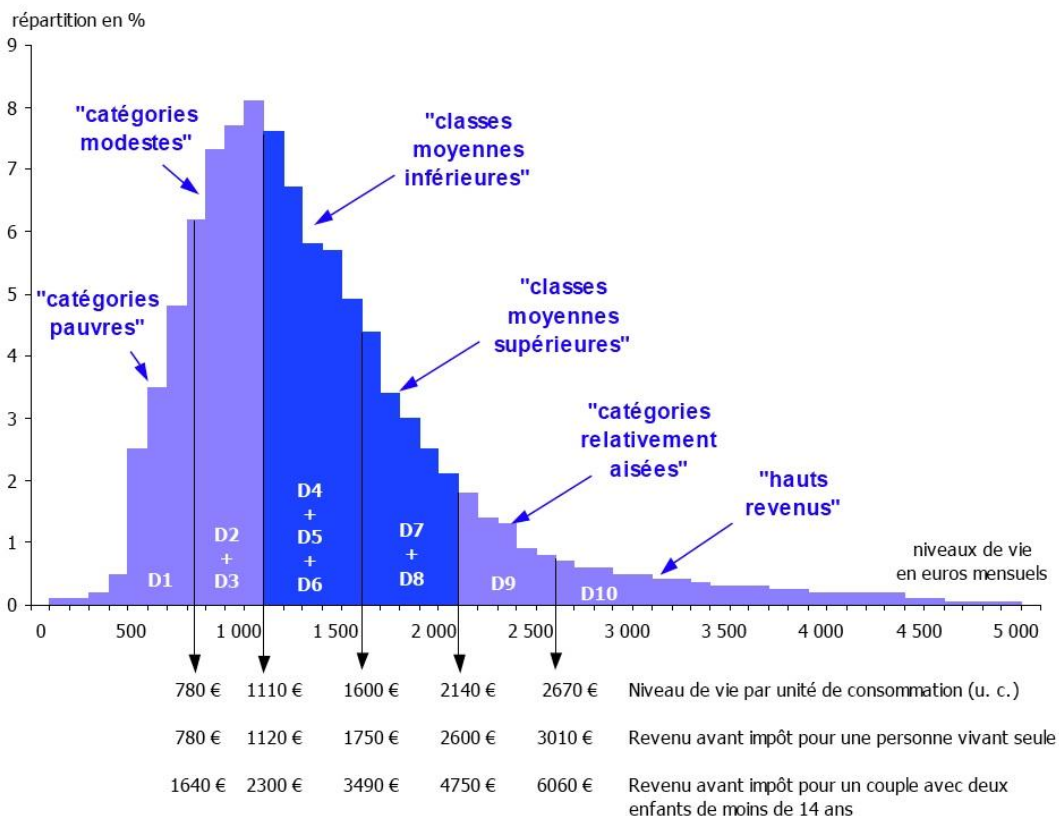


- ✓ **La société s'est individualisée.** Les acteurs se sont affranchis de plus en plus des institutions qui les encadraient. Le déclin des syndicats, des partis, de l'église, en est le témoignage. Les individus ne sont plus spontanément prêts à s'engager pour une cause collective.
- ✓ **Enfin, l'appartenance de classe ne définirait plus l'identité sociale d'un individu.** L'âge, le sexe, les pratiques culturelles, les origines ethniques, seraient plus déterminants dans le sentiment d'appartenance des individus.

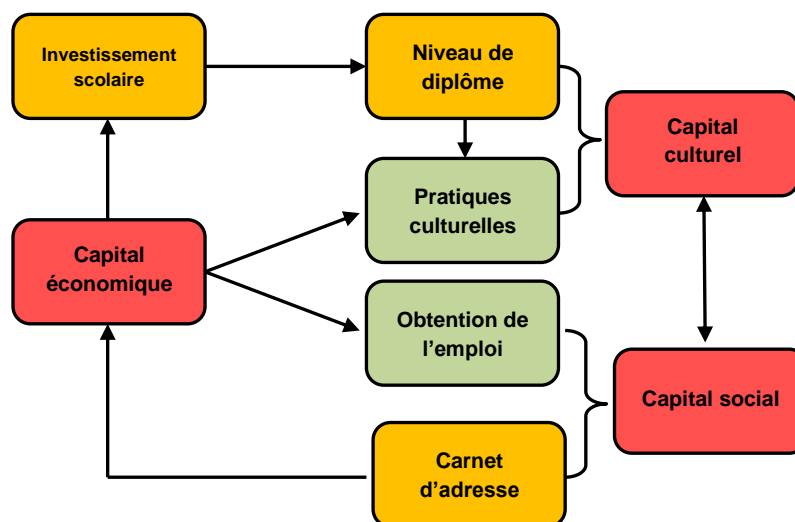
### b) – Le maintien des inégalités de classe

2. **Cependant, à la fin des années 1990, un certain nombre de sociologues, dont Louis Chauvel, ont parlé d'un « retour des classes sociales ».** Ils font observer que :
  - ✓ **Les inégalités économiques, culturelles, sociales, sont loin d'avoir disparues** et qu'elles ont même tendance à augmenter depuis les années 1980. Si le capital économique semble moins déterminant, le capital culturel a pris le relais. C'est lui qui conditionne de plus en plus l'accès aux positions sociales élevées et aux pratiques culturelles légitimes.

**Les inégalités de niveau de vie en France en 2009**



- ✓ **Les inégalités économiques et sociales se cumulent et se renforcent.** Les handicaps se concentrent sur une partie de la population. Par exemple, les inégalités de logement et de qualité de vie entraînent une inégale réussite scolaire des enfants, ce qui rejait sur les positions sociales qu'ils occuperont à l'âge adulte, et le montant futur de leur revenu. A leur tour, ils pourront se trouver obligés de choisir un logement n'offrant pas les meilleures conditions de vie et de travail pour leurs enfants, qui connaîtront alors une moins bonne réussite scolaire que des enfants de cadres ... De l'autre côté, les plus favorisés cumulent les avantages et peuvent transmettre plus facilement leur position sociale. Les inégalités de revenus et de patrimoine se renforcent, les conditions de vie sont facilitées, l'accès aux soins, à la culture favorise la réussite scolaire ... On peut ajouter à ces mécanismes le rôle de l'homogamie. La tendance à se marier dans un milieu social identique au sein renforce ce cumul des handicaps ou des avantages.



- ✓ **Les perspectives de mobilité sociale ascendante se sont affaiblies.** D'une part, la croissance du nombre de cadres s'est ralentie ce qui ferme les perspectives de recrutement pour les autres catégories sociales. D'autre part, le temps nécessaire pour qu'un ouvrier rattrape le niveau d'un cadre s'est considérablement allongé suite au net ralentissement de la hausse du pouvoir d'achat ouvrier. Enfin, l'homogamie est encore largement pratiquée.

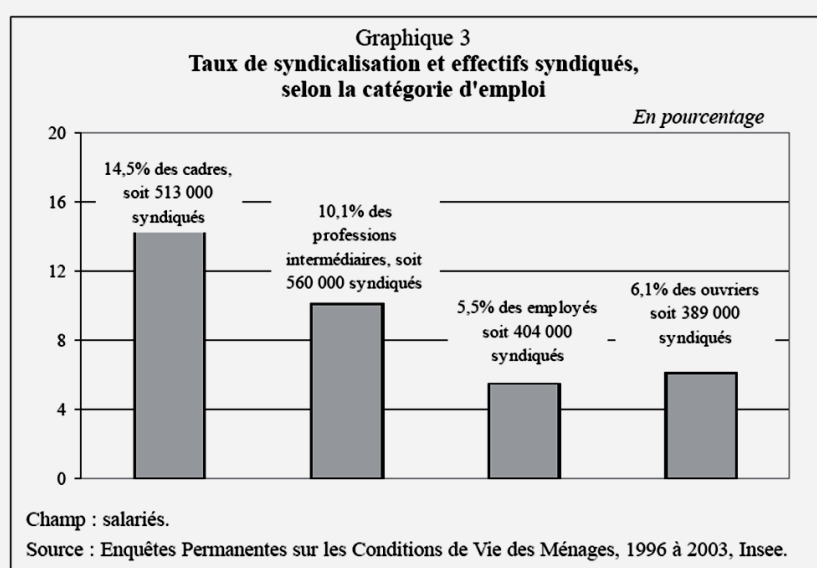
En définitive, les classes sociales n'ont pas disparues mais elles ont connu d'importantes mutations liées aux évolutions de la société.

### 3 – Mutation et permanence des classes sociales

#### a) – Classe ouvrière et prolétarianisation des employés

1. **La classe ouvrière** est la première à connaître ces mutations. Depuis le XIXe siècle, les ouvriers semblaient former un **groupe social homogène**. Ils présentaient un certain nombre de traits spécifiques : un **travail manuel, salarié, d'exécution, productif de biens industriels**, et une position hiérarchique au bas de l'échelle sociale (les « cols bleus » opposés aux « cols blancs »). Au-delà de cette place spécifique dans le système de production, la classe ouvrière avait une **forte conscience** d'elle-même entretenue par une « **culture ouvrière** » et des **organisations syndicales et politiques** défendant ses intérêts (la CGT, le PC...). Enfin, **l'hérité des positions** était forte. Le destin des enfants d'ouvriers se bornait aux horizons de la classe.
2. **Depuis les années 1970, la classe ouvrière a connu de profondes transformations :**
  - ✓ **La place qu'occupe la PCS ouvrier dans la population active s'est amoindrie.** Le nombre d'ouvriers est passé de 8 millions en 1975 à moins de 6 millions en 2009. Le ralentissement de la demande de produits industriels et la concurrence des pays émergents a poussé les firmes à automatiser les chaînes, à délocaliser leurs usines, et à transférer une partie des tâches (entretien, gardiennage, manutention...) à des entreprises de services sous-traitantes afin de diminuer leurs coûts de production et de rester compétitive. En conséquence, les ouvriers représentent moins d'un quart des actifs contre plus d'un tiers dans les années 60.
  - ✓ **En conséquence, la place des ouvriers dans le processus de production s'est modifiée.** La spécificité du travail ouvrier s'effrite. L'ouvrier ne peut plus s'identifier totalement à l'industrie puisque les 2/5ème des ouvriers travaillent dans le tertiaire. Il ne peut plus s'identifier non plus à un travail manuel répétitif car l'automatisation et les nouvelles formes d'organisation du travail (Toyotisme) substituent aux tâches manuelles des tâches d'entretien et de contrôle. Un tiers seulement des ouvriers ont des tâches de fabrication. Les ouvriers sont devenus des « opérateurs » et la logistique l'emporte sur la fabrication. Enfin, ce n'est plus le travail collectif qui est comptabilisé mais la performance individuelle.

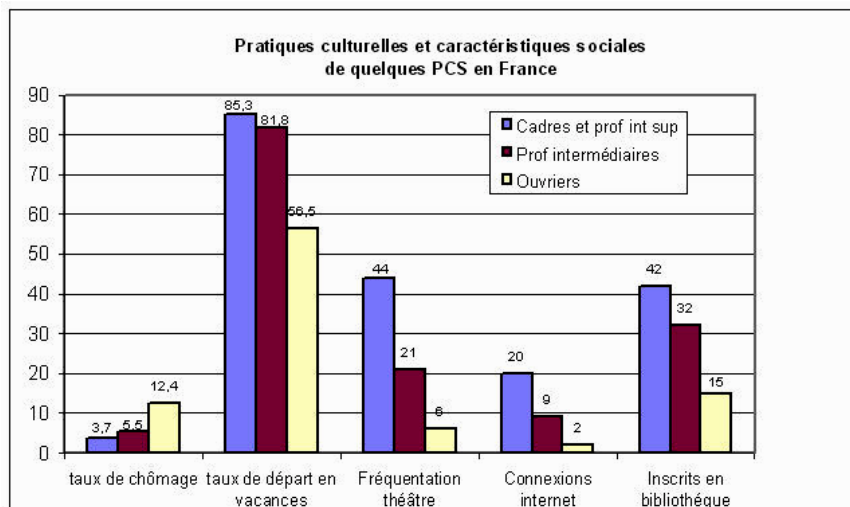
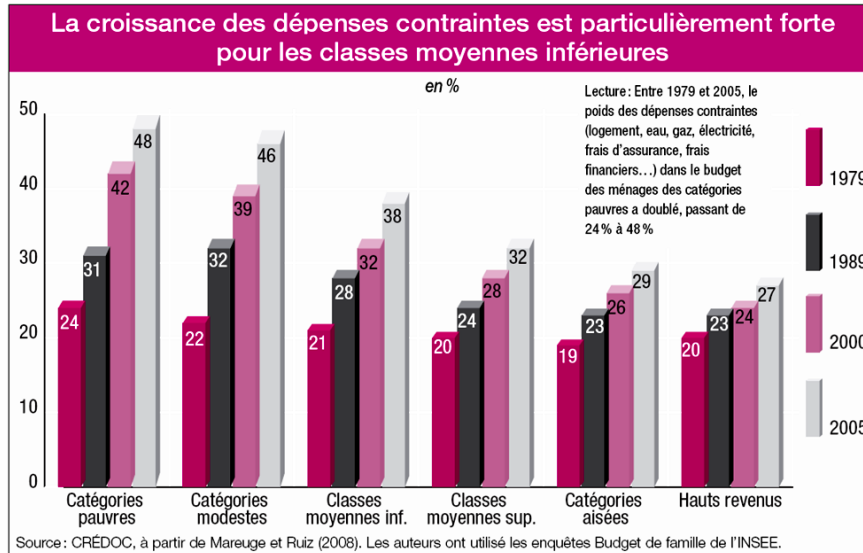
- ✓ **A cela s'ajoute la disparition des « bastions ouvriers ».** Les grandes industries ont réduit leur taille voire ont disparu (le charbonnage). Les ouvriers sont de plus en plus dispersés dans des PME ce qui diminue la conscience d'appartenir à un collectif de travail.
- ✓ **La crise a également provoqué un « éclatement » de la classe ouvrière.** La politique de flexibilisation des emplois a conduit les économistes à distinguer deux types d'ouvriers :
  - « **L'aristocratie ouvrière** », constituée d'hommes qualifiés, intégrés au mode de consommation capitaliste, protégés efficacement par les syndicats et bénéficiant de l'attention patronale.
  - **Les « ouvriers précaires »** (intérimaires, stagiaires, CDD...), constitués de jeunes, de femmes et d'immigrés peu qualifiés et peu payés, qui servent à diminuer les coûts et à faire face aux variations de l'activité.
- ✓ **Cette division de la classe ouvrière par sexe, par âge, par nationalité, par statut, remet en cause l'unité du mouvement ouvrier,** sa capacité à réagir politiquement. Il est de plus en plus difficile de mobiliser et de syndiquer une main d'œuvre aussi diverse et instable. Le taux de syndicalisation et le nombre de jours de grève diminue fortement depuis la crise. De même, la représentation politique des ouvriers s'est fortement éparpillée : les deux tiers des ouvriers votaient à gauche en 1981, moins de la moitié de nos jours.



- ✓ **De plus leur probabilité d'accéder aux biens des ouvriers s'est agrandie.** L'élévation du niveau de vie a permis aux ouvriers de s'intégrer à la société de consommation de masse et de réduire les écarts de revenus qui les séparaient des employés. De nos jours, le salaire médian des ouvriers est légèrement supérieur à celui des employés.
  - ✓ **Enfin, l'hérédité des positions est ébranlée.** La diminution du nombre d'emplois ouvriers et la scolarisation croissante obligent les enfants d'ouvriers à trouver un emploi en dehors de leur milieu social. 1% des fils d'ouvriers devenait cadre supérieur en 1953, 6% en 1977 et 10% en 2003, ce qui témoigne d'une mobilité sociale ascendante.
3. **Cependant, il n'est pas sûr que l'on puisse déjà dire « adieu au prolétariat »** (André Gorz). Une PCS ne forme pas une classe sociale. Elle ne prend pas en compte ni l'origine sociale ni la trajectoire sociale des individus. On doit donc relativiser le « déclin » de la classe ouvrière :
- ✓ **D'une part, le groupe des ouvriers reste un groupe numériquement important.** En effet, si on rajoute aux ouvriers les retraités d'origine ouvrière le pourcentage des ouvriers dans la population totale dépasse les 30%.
  - ✓ **D'autre part, une partie des employés sont dans une situation de subordination proche de celle des ouvriers.** A l'usine, l'ouvrier se situe au bas de la hiérarchie. Il exécute sans avoir son mot à dire sur l'organisation du travail, sur la conception du produit, et, encore moins, sur les grandes décisions qui concernent l'entreprise. De ce point de vue, on peut rapprocher sa situation de celle des employés de commerce et services domestiques qui sont des exécutants du tertiaire. Rien ne distingue un employé informatisé d'un ouvrier automatisé : ce sont des « OS presse-boutons » dont les salaires sont très proches.
  - ✓ **Enfin, l'hérédité des positions reste forte.** La moitié des enfants d'ouvriers retrouve la position du père. La moitié des employés est d'origine ouvrière et deux employés sur cinq se marient à un ouvrier (homogamie), ce qui renforce la cohésion du groupe.

✓ De plus, la classe ouvrière conserve une place singulière dans l'espace social.

- Dans la consommation de masse, l'ouvrier se caractérise par le « choix du nécessaire » selon Pierre Bourdieu. La faiblesse des revenus impose un goût de nécessité. Tout se passe comme si l'effort principal se concentrait sur le maintien en bon fonctionnement du corps, seul capital à préserver, car c'est lui qui permet de gagner sa vie dans les métiers manuels. Pour les « gens de peu » (titre de la monographie de Pierre Sansot), la principale inégalité réside sans doute dans l'impossibilité de faire des choix en matière de consommation. Les loisirs domestiques sont privilégiés aux dépens des sorties. L'accès à Internet des ouvriers est bien inférieur à celui des cadres supérieurs. De même, les pratiques culturelles, liées à la « culture savante », des ouvriers et des employés de commerce sont très limitées (visite de musée, aller au concert...). Enfin, ils sont exclus des filières scolaires les plus prestigieuses.

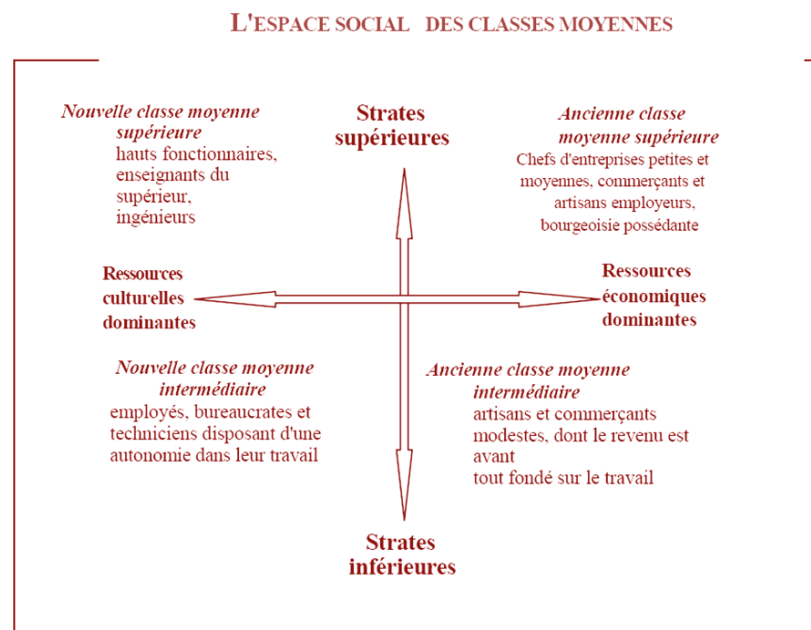


- La participation des ouvriers à la vie sociale et politique est faible. La sociabilité ouvrière est souvent réduite aux liens familiaux. Les loisirs ouvriers sont dominés par le couple bricolage/jardinage qui s'effectue de façon solitaire. Malgré le syndicalisme, la vie associative des ouvriers est limitée. Un cinquième des ouvriers adhère à une association contre deux cadres sur cinq. Enfin, moins de 5% des députés sont d'origine ouvrière alors que les ouvriers représentent plus d'un quart de la population.
- Enfin, la crise a renforcé cette exclusion. Le sociologue Louis Chauvel montre que le temps nécessaire aux ouvriers pour rattraper le niveau des cadres a fortement augmenté dans les années 1990. L'horizon des classes populaires s'est obscurci. La précarisation d'une partie de la classe ouvrière et des employés peu qualifiés, liée à la montée du chômage, renforce cette position sociale particulière.

**b) – Des classes moyennes multipolarisées**

1. On a pris l'habitude de regrouper dans la notion de « classes moyennes » ou de « petite bourgeoisie » deux groupes sociaux intermédiaires entre la Bourgeoisie et le Prolétariat :

- ✓ La « **petite bourgeoisie traditionnelle** » composée d'artisans et de commerçants qui apportent leur travail et leur capital à leur petite entreprise, qui emploient moins de 10 salariés. Elle dispose d'un capital économique beaucoup plus important que leur capital culturel. Ses pratiques culturelles sont plus proches de celles des milieux populaires que de celles des couches moyennes salariées. Elle vote à droite dans sa grande majorité. Cette catégorie est en déclin. Leur part dans l'emploi a diminué de moitié en 50 ans : 1 emploi sur 10 en 1950, 1 sur 20 de nos jours.
- ✓ La « **nouvelle petite bourgeoisie** » constituée des **couches moyennes salariées** qui ont des tâches intellectuelles et dont le niveau de formation et de revenus sont à la moyenne : les professions intermédiaires, les cadres non dirigeants, les employés de bureau, en font partie. Ils disposent d'un capital culturel plus important que leur capital économique. Leurs pratiques sociales et culturelles les rapprochent des cadres. Ils votent au centre ou à gauche majoritairement. Cette catégorie est en forte expansion dans l'emploi. Si l'on prend les seules « professions intermédiaires » (en fait, les classes moyennes vont bien au-delà de cette catégorie), leur part passe de 1 emploi sur 10 dans les années 50 à plus d'un emploi sur 4 de nos jours.
- Le sociologue Louis Chauvel dans son livre « Les classes moyennes à la dérive » (2006) propose le schéma suivant :



2. **Durant les trente glorieuses, on assiste à un mouvement de moyennisation de la société.** La structure sociale de la société prend alors la forme d'une « montgolfière » selon Alain Lipietz.
  - **D'une part, l'enrichissement de la population** et les nouvelles conditions de travail ont fait basculer une partie des ouvriers qualifiés (contremaîtres...) et des employés (de bureau) dans les classes moyennes. L'accès à la consommation de masse, à la propriété du logement, le développement du travail féminin, la baisse de la fécondité seraient les indicateurs de cette moyennisation de la société. On commence vers la fin des années 1960 à parler « **d'embourgeoisement de la classe ouvrière** », car beaucoup d'entre eux vont pouvoir faire l'acquisition des équipements de base du foyer (à l'époque, la norme de consommation comprend le réfrigérateur, la télévision, la machine à laver, la salle de bain et, bien sûr, l'automobile) et consommer les mêmes biens et services que les couches sociales plus aisées. Mais la classe moyenne impose également ses valeurs et ses besoins au reste de la société : le mode de vie de la classe moyenne, d'abord marqué par le refus des origines populaires et l'imitation de la culture bourgeoise, se développe également de manière autonome et originale.
  - ✓ **Ainsi, les classes moyennes se caractérisent par l'imitation de la bourgeoisie** qui possède la « vision légitime du monde » : 1/3 des cadres vont au théâtre au moins deux fois par an contre 17% pour les professions intermédiaires et 10% pour les employés. Cependant, ces statistiques ne précisent pas le type de pièce de théâtre (du Claudel ou une comédie de boulevard ?). Or, les petits bourgeois privilégient les formes mineures de la production culturelle selon Pierre Bourdieu : le jazz par rapport à l'Opéra. De même, pour Bourdieu, les normes sexuelles prennent la forme d'un devoir (« *du devoir au devoir de plaisir* ») imposé par les classes supérieures.
  - ✓ **D'autre part, le développement des emplois intermédiaires et des emplois de cadres**, tout particulièrement dans la fonction publique (le nombre de professeurs a été ainsi multiplié par 9 en cinquante ans), a permis une **mobilité sociale structurelle ascendante**. Les couches moyennes salariées ont dû recruter dans les milieux populaires pour pourvoir à tous les postes offerts. La massification de l'école et le prolongement des études ont accompagné ce mouvement. La classe moyenne salariée a donc été au cœur de la mobilité sociale.

- ✓ **De plus, la démocratisation de l'école et la tertiarisation** se seraient accompagnés d'une diffusion des savoirs et des pouvoirs au sein de l'entreprise. Les employés, les professions intermédiaires et les cadres seraient beaucoup plus proches socialement que l'ouvrier et l'ingénieur du temps de l'industrialisation triomphante. Des pratiques de consommation spécifiques peuvent être également identifiées – notamment l'importance accordée aux biens culturels. Ces couches intermédiaires auraient par ailleurs un rapport à l'espace public et urbain particulier : regroupement dans des lotissements à la périphérie des villes ou occupation d'espaces urbains jusque-là populaires.
- **Enfin, politiquement, les classes moyennes salariées ont construit un modèle d'identification au progrès social.** Ce dernier modèle était fondé sur un individualisme généreux, une émancipation générale, la promotion collective d'un objectif de réalisation de soi. Dans « Deux français sur trois », le Président Giscard d'Estaing en avait tiré la conclusion qu'il fallait gouverner au centre. **Cette convergence des modes de vie s'accompagnerait donc de l'émergence d'un système de valeurs commun** que les sociologues appellent le **libéralisme culturel** :
  - tolérance à l'égard de comportements autrefois jugés déviants (union libre par exemple) ;
  - repli sur la sphère privée (individualisme) ;
  - valorisation du bonheur individuel et familial (hédonisme) ;
  - exigence d'un traitement égal des personnes (égalitarisme) ;
  - revendication de la liberté de choix de son style de vie, etc.
- 3. **Ce mouvement d'expansion des classes moyennes semble avoir été stoppé à partir des années 80.** La structure sociale prend alors la forme d'un « sablier » selon Alain Lipietz. Ici, la classe moyenne s'est disloquée, une petite partie accède aux classes supérieures mais la majorité est reclassée vers les couches populaires.
- ✓ **Economiquement**, le fort ralentissement du pouvoir d'achat a diminué les perspectives d'un enrichissement continu. Là où il fallait 20 ans pour voir son salaire réel doubler, il en faut maintenant 140 ans. La progression du chômage et de la précarité ont principalement touché les jeunes générations qui n'ont plus les mêmes perspectives d'enrichissement que leurs parents.
- ✓ **Socialement**, on assiste à un relatif **déclassement** des classes moyennes salariées. D'une part, « l'inflation des diplômes » a entraîné leur dévalorisation marchande. Le diplôme n'est plus un sésame suffisant pour accéder à la position de cadre et même à une position intermédiaire. D'autre part, le nombre de postes de cadres et de professions intermédiaires a moins progressé. En conséquence, les perspectives d'ascension sociale se sont bloquées et la peur du déclassement s'est accrue. Enfin, les cadres, en se banalisant, ont perdu leur prestige social. Ils se sentent socialement de plus en plus éloignés des « cadres dirigeants ».

#### Devenir professionnel (à l'âge de 35-39 ans) des enfants d'employés et ouvriers qualifiés

En %

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Contremaîtres	Indépendants	CPIS et professions intermédiaires
<b>Fils</b>							
1944-1948	10,5	22,5	39,4	12,7	7,0	7,9	33,0
1949-1953	10,9	18,5	43,2	15,3	5,1	7,1	29,4
1954-1958	9,1	19,2	42,0	17,6	5,4	6,8	28,3
1959-1963	9,6	16,3	43,8	18,3	5,9	6,0	25,9
1964-1968	9,6	15,7	43,7	21,9	4,0	4,9	25,3
<b>Filles</b>							
1944-1948	3,7	23,3	40,3	24,9	0,5	7,4	27,0
1949-1953	4,7	19,8	42,8	26,3	0,2	6,2	24,5
1954-1958	5,0	19,5	45,5	25,5	0,4	4,1	24,5
1959-1963	5,4	16,8	43,4	30,9	0,6	3,0	22,2
1964-1968	6,3	17,7	40,1	31,2	0,5	4,3	24,0

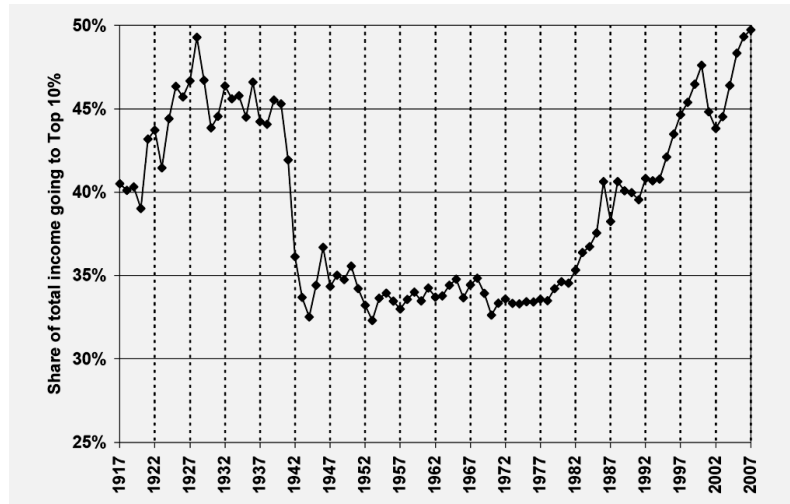
Lecture : parmi les fils d'employés et d'ouvriers qualifiés nés entre 1944 et 1948, 10,5 % sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure à l'âge de 35-39 ans.  
Sources : enquêtes Emploi de 1983 à 2003.

- ✓ **Politiquement**, la croyance en un progrès continu est remise en cause. Les classes moyennes ne sont plus porteuses d'un projet politique d'émancipation.

#### c) – Une Bourgeoisie toujours mobilisée

1. **La bourgeoisie est un groupe social minoritaire qui se trouve au sommet de la hiérarchie sociale** en termes de **patrimoine** (classe possédante), de **pouvoir** (classe dominante) et de **relations sociales** (la sociabilité bourgeoise).
- ✓ **La propriété d'un capital économique** est essentielle (actifs professionnels, terres, actifs immobiliers, valeurs mobilières, œuvres d'art...Il permet à cette classe de tirer l'essentiel de ses revenus du patrimoine même si les salaires des cadres dirigeants sont très élevés. Cependant, ce capital à lui seul est insuffisant pour rendre compte de l'identité bourgeoise. **Les inégalités de revenus et de patrimoine ont recommencé à augmenter à partir des années 1980.**

### Part des 10% les plus riches aux Etats-Unis (en % du revenu total)



Ce sont les revenus des 1% les plus riches qui ont augmenté le plus durant ces deux décennies. Cette progression a été plus forte dans les pays anglo-saxons (les Etats-Unis ont retrouvé un niveau d'inégalité supérieur à celui du début du XXe siècle pour les 10% les plus riches qui s'accaparent 50% du revenu total) qu'en France, en Allemagne ou au Japon. Ce ne sont pas les bas revenus qui ont décroché. Ce sont les hauts revenus, et en particulier les très hauts salaires qui ont explosé. **Les « working rich » ont remplacé les rentiers du premier XXème siècle.**

- ✓ **Les classes dominantes ont un mode de consommation caractérisé par le « luxe ».** On peut donc considérer qu'une famille qui tire l'essentiel de ses revenus de son patrimoine, qui paye l'Impôt sur la Fortune (ISF), qui possède des résidences secondaires et du patrimoine à l'étranger, et dont l'entretien de la domesticité fait partie de la bourgeoisie. Or, les 10% les plus riches ont un patrimoine 80 fois supérieur au 10% les plus pauvres, qui n'ont pratiquement pas de fortune. Depuis les années 1990, les détenteurs de patrimoine ont vu leurs revenus réels augmenter 5 fois plus vite que le pouvoir d'achat moyen des salariés. Un cadre supérieur disposant d'un patrimoine par héritage n'a pas du tout les mêmes chances d'ascension sociale qu'un cadre supérieur ne disposant que de son salaire. La bourgeoisie doit assurer un train de vie élevé (produits de luxe, domesticité, réceptions...). Mais, dans son souci d'imiter la noblesse, elle a su transformer son patrimoine productif ou de rapport, en un patrimoine de jouissance (résidences secondaires, bijoux, œuvres d'art...). Ainsi, les « nouveaux riches » comme Bernard Arnaud ou François Pinault, investissent massivement dans l'achat de châteaux, comprenant d'immenses parcs, d'œuvres d'art, afin de se construire une dynastie.
- ✓ **Un réseau de relations sociales étendu (familial, amical, professionnel, politique) :** la bourgeoisie pratique à la fois la **ségrégation** (vis-à-vis des autres groupes sociaux) et **l'entre-soi**. Ceci se traduit par une « sociabilité mondaine » dans des espaces réservés (quartiers bourgeois, clubs élitistes fermés, pratique des rallyes pour s'assurer de mariages endogames) et par une forte conscience de classe. La bourgeoisie est une classe mobilisée pour défendre ses intérêts comme le montrent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans « *Sociologie de la Bourgeoisie* » (2000).

**Le duc de Brissac entouré de jeunes membres du Jockey Club. Crédits photo : Le Figaro Magazine**



- ✓ **Un rapport privilégié à la culture** : la bourgeoisie collectionne les titres scolaires les plus prestigieux en fréquentant les établissements réservés aux élites et fréquente assidument le marché de l'art pour constituer des collections privées dans des « maisons musées ». En conséquence, la bourgeoisie dispose d'un « **capital symbolique** » important. Un nom, un diplôme rare, un patrimoine considérable, des connaissances étendues, l'amitié avec une vedette... sont autant de signes d'une valorisation symbolique qui impose une certaine reconnaissance sociale et une estime de soi.

Types(*) de livres lus par catégories sociales								
Unité : %								
	Littérature	Romans dont policiers, espionnage	Livres sur l'histoire	Mangas, comics, bandes dessinées	Essais politiques, philosophiques, religieux	Livres pratiques,	Livres scientifiques, techniques ou professionnels	Autres livres
Agriculteurs	0	33	13	5	1	21	4	20
Artisans, Commerçants	4	31	16	10	4	12	3	19
Cadres supérieurs	8	37	12	8	6	5	5	16
Professions intermédiaires	5	39	11	7	4	12	4	16
Employés	4	38	12	10	2	12	2	18
Ouvriers	3	33	11	10	2	16	3	20
Ensemble des lecteurs	5	36	12	9	3	11	4	18

(\*) Tous les types n'ont pas été retenus dans ce tableau

Source : Ministère de la Culture - Enquête sur les pratiques culturelles 2008, population de 15 ans et plus

- ✓ **Un rapport privilégié au pouvoir** : outre le pouvoir économique de diriger un ensemble de salariés et de domestiques, la bourgeoisie a des relations privilégiées avec les hommes politiques et les hauts fonctionnaires.
2. **En conséquence, il existe une forte hérédité des positions dans cette classe sociale.** Il existe des dynasties bourgeoises qui ont su intégrer par alliances les restes de la noblesse, les nouveaux entrepreneurs et les cadres dirigeants issus, en France, de la fonction publique (la « noblesse d'Etat »). La bourgeoisie est une classe qui sait s'adapter au changement social en adoptant des stratégies économiques (fusions, reconversions...) et sociales (mariage endogamique, investissement scolaire...) qui perpétuent sa **domination** comme le montre un certain nombre d'indices :
- ✓ **Le retour du poids de l'héritage dans la reproduction du patrimoine** : le flux annuel d'héritage était élevé dans la France du XIXe siècle: il représentait entre un cinquième et un quart du revenu national. Mais, dans les années 1920-1930, ce flux était tombé à 10%, puis à moins de 5% dans les années 1950. La méritocratie aurait-elle triomphé des forces de l'hérédité et de la naissance? Pas pour longtemps: les décennies qui suivent marquent un progressif, mais net retournement de tendance. A partir des années 1970, le flux annuel d'héritage repart à la hausse pour tendre vers les 15% au seuil des années 2010. En somme, dans la France d'aujourd'hui, l'héritage pèse presque aussi lourd que dans celle des années 1920. Et cette remontée devrait se poursuivre encore dans les années à venir, prédit Thomas Piketty. De sorte que nous pourrions nous trouver en 2020 dans la situation qui était celle du début du XXe siècle. Une évolution qui ressemble fort à un grand bond en arrière.
  - ✓ **Le maintien du capitalisme familial** : une dizaine de groupes du CAC 40 ont pour actionnaire de référence la famille de leur fondateur. Spécificité bien française, certains d'entre eux ont même pour PDG un de ses descendants. L'emprise familiale apparaît encore plus forte si l'on considère l'ensemble des groupes français cotés en Bourse: à la fin des années 1990, 70% d'entre eux avaient leur capital contrôlé par une famille, selon les calculs des économistes David Sraer et David Thesmar. Une telle proportion n'a guère d'équivalent ailleurs. 55% des groupes français étaient même dirigés par leur fondateur ou l'un de ses descendants. Alors que la règle dans les groupes familiaux étrangers est plutôt d'avoir recours à un manager professionnel extérieur au cercle familial. A l'échelle de l'économie tout entière, ce seraient 83% des entreprises de l'Hexagone qui auraient un caractère familial, pesant pour environ la moitié du produit national brut (PNB) et de l'emploi du pays. Ce qui a pu faire dire que le capitalisme français était l'un des plus familiaux d'Europe.

